PLAN ENSEIGNER 2035 : faire de l’enseignement une grande carrière publique et refonder les rythmes du lycée

La proposition en clair

Revaloriser les carrières enseignantes et répartir les cours du lycée sur 38 semaines, avec davantage de petits groupes et sans suppression mécanique de postes.

Pourquoi agir ?

L’éducation est d’abord un investissement dans chaque personne. Lire, raisonner et débattre permet de choisir sa vie et de participer à la société. Une école ambitieuse doit permettre cet épanouissement quel que soit le milieu familial.

Elle contribue aussi à la paix sociale : comprendre les autres, partager des connaissances et apprendre à discuter sans violence renforcent la confiance collective. À l’inverse, les difficultés scolaires qui s’accumulent peuvent nourrir le sentiment d’exclusion. Elle peut réduire ces fractures.

C’est enfin un investissement économique de long terme. Les compétences, la recherche et la capacité d’innovation conditionnent la productivité, l’emploi et l’adaptation aux transformations technologiques. Former mieux aujourd’hui, c’est préparer la prospérité du pays pour les décennies à venir, sans rendement immédiat garanti.

Les résultats rappellent l’urgence : selon PISA 2022, les élèves français de 15 ans obtenaient 474 points en mathématiques, contre 472 en moyenne dans l’OCDE. Cette moyenne ne dit pas tout : les inégalités entre élèves selon leur origine sociale restent un enjeu majeur.

Situation actuelle

Aujourd’hui, l’État fixe les programmes, recrute et rémunère les enseignants du public. Les régions interviennent notamment dans les bâtiments, la restauration et les transports des lycéens. Modifier le calendrier engage donc plusieurs décideurs et ne peut pas être décidé uniquement depuis un ministère.

Dans le second degré, le service hebdomadaire de référence est généralement de 18 heures d’enseignement pour les professeurs certifiés et de 15 heures pour les agrégés, hors situations particulières. Ce chiffre ne comprend pas toute la préparation, les corrections et le suivi des élèves.

Mesures proposées

Faire de l’enseignement une grande carrière publique : revaloriser principalement le traitement, plutôt que multiplier les primes ponctuelles. Le scénario KAIROS prévoit 7,5 milliards d’euros par an de rattrapage salarial à maturité, intégrés au budget général du plan.

Ouvrir des perspectives sans quitter nécessairement la classe : bilans de carrière après 7, 15 et 25 ans, compte de mobilité, formation qualifiante, parcours d’expertise, tutorat reconnu et détachements avec conditions de retour connues à l’avance. Aucune reconversion ne serait imposée uniquement parce que les effectifs locaux diminuent.

Passer, au lycée, de 36 à 38 semaines d’enseignement. La piste étudiée réduit les vacances de Toussaint et d’hiver d’une semaine chacune, maintient Noël et le printemps, et supprime le stage obligatoire de fin de seconde tout en conservant une éducation à l’orientation.

Alléger les semaines : viser environ 24 heures en seconde générale et technologique, 27 heures en première générale et 26 h 30 en terminale générale, hors options. Ces repères restent à vérifier matière par matière ; la voie technologique nécessite une étude spécifique.

Conserver les moyens enseignants. Exemple pédagogique : remplacer 4 heures en classe entière par 3 heures collectives et deux demi-heures en demi-groupes. Chaque élève suit alors 3 h 30, mais l'établissement mobilise toujours 4 heures-professeur.

Négocier un service de référence autour de 17 h 30 par semaine sur 38 semaines pour les certifiés, avec compensation salariale intégrée au plan. C'est un scénario de travail, à adapter aux statuts et aux besoins réels.

Calendrier de mise en œuvre

Année n — Diagnostic et concertation. Publier, académie par académie et discipline par discipline, les projections d'élèves, les départs à la retraite, les postes vacants et les capacités de recrutement à dix ans. Négocier avec les personnels les conditions de carrière, le temps de service et les garanties de mobilité.

Année n — Préparer aussi la réforme du lycée : simuler les emplois du temps, les volumes annuels de cours, la dotation horaire globale et les contraintes des examens. Associer les régions pour mesurer les coûts de transports, de restauration, d'énergie et de personnel.

Année n+1 — Expérimenter dans un panel de lycées urbains, ruraux et de différentes voies. Tester les 38 semaines, les demi-groupes, les horaires hebdomadaires réduits et le scénario de service à 17 h 30, sans modifier partout le calendrier avant d'en connaître les effets.

Coûts et financement

Le coût principal est une dépense publique supplémentaire durable : le document KAIROS retient 10,3 milliards d'euros par an lorsque le Plan Enseigner 2035 fonctionne pleinement. Il ne s'agit ni d'une économie attendue ni d'un financement déjà voté.

Cette enveloppe se décompose en 7,5 milliards pour les rémunérations, 0,8 milliard pour les parcours d'expertise, 0,8 milliard pour les mobilités et reconversions, 0,5 milliard pour la formation et le tutorat, et 0,7 milliard pour les territoires et disciplines en tension.

S'y ajoutent 180 à 250 millions d'euros par an de coûts spécifiques au calendrier : environ 150 à 200 millions pour restauration, transports, énergie et personnels territoriaux ; 20 à 50 millions pour examens, remplacements et continuité pédagogique. Ces montants restent à auditer.

Le total indicatif à maturité atteint donc 10,48 à 10,55 milliards d'euros supplémentaires par an, avant ajustements. La rémunération liée aux 38 semaines est déjà incluse dans les 10,3 milliards : sans double compte.

Comment payer ? L'État devrait inscrire les crédits nationaux dans les lois de finances successives ; les charges supplémentaires des régions devraient être identifiées puis compensées Les éventuelles marges démographiques ne sont mobilisables qu'une fois constatées sans garantir le financement du plan.

Source : page KAIROS « proposition-34.html » transmise le 29 octobre 2026. Cette fiche résume les éléments publiés ; consulter la page pour le texte complet.